

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي



المدرسة الوطنية العليا للفلاحة

مديرية التكوين في الدكتوراه والبحث العلمي
والتطوير التكنولوجي والابتكار وترقية المقاولاتية

N° 1000 /D.F.D.R.S.D.T.I.P.E

Le 15/09/2021

Notre d'information
Réinscription en thèse de Doctorat

Les réinscriptions en thèse de doctorat (Sciences et LMD) seront ouvertes du 03 octobre au 15 novembre 2021. Passée cette date, aucune réinscription ne sera acceptée.

Le dossier de réinscription est composé des pièces suivantes :

- ✓ Fiche de réinscription et formulaire de l'état d'avancement (téléchargeables sur le site de la DPGR).
- ✓ Quitus de la bibliothèque centrale.
- ✓ Certificat de scolarité de l'année précédente.
- ✓ La charte de l'éthique et de déontologie signée (pour ceux qui ne l'ont pas encore déposée dans leur précédente inscription).
- ✓ Mandat d'un montant de 500 DA, adressé à l'agent comptable de l'ENSA au numéro CCP : 330660 clé 17.

Les candidats à une réinscription en 4^{ème} et 5^{ème} année (D-LMD) et en 5^{ème} et 6^{ème} année (D-Sciences), doivent présenter une demande motivée co-signée par leur directeur de thèse justifiant une année d'inscription supplémentaire par rapport au délai réglementaire. La dérogation de réinscription sera décidée par la Directrice de l'ENSA après avis du Conseil Scientifique de l'ENSA.

مدير مساعد مكلف بالتكوين في الدكتوراه
والبحث العلمي والتطوير التكنولوجي
والابتكار وترقية المقاولاتية
الأستاذ: داودي علي

